

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe »
Jeudi 8 décembre 2022 – 18h30-20h30
Maisons des associations – Avenue des Potiers**

Etaient présents :

- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Collège habitants :

- M. Jérôme BËSCH
- Mme Manuella CASTELLI
- Mme Lucette DELERUE
- M. Jean-François DESCAMPS
- Mme Emmanuelle DUMONT
- M. Alain Félix GOULOIS
- M. Cyril GRANDIN
- Mme Claudette LEFEBVRE-CORMIER
- Mme Andrée ODIN
- Mme Catherine MORTREUX
- M. Stéphane PROST
- Mme Françoise PRUVOST
- M. Xavier THIERRY

Collège acteurs économiques :

- Mme Géraldine CADIX, Amarosia
- M. Michel DERVAUX, chambres d'hôtes
- M. Fabien VILETTE, Optique St Amé

Collège associations :

- Mme Fabienne CHËUR, Ampave
- Mme Anne-Chantal MATHIEU, Toit et petits pois
- M. Julien LARCANCHÉ, Tous en art thérapie

- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative.

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire en charge des quartiers « Entre 2 Scarpe », « Barlet-centre/faubourg de Cambrai »
- Mme Karine CHUQUET

Etait absente :

- Mme Stéphanie FIORDALISO

Mme STIERNON souhaite la bienvenue à chacun et chacune pour cette première réunion après l'assemblée générale.

I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

En préambule de ce point, Mme STIERNON demande aux membres du conseil de quartier de se présenter en indiquant leur endroit préféré de la ville ainsi que leur attente de cette instance.

Concernant le lieu préféré, ce sont les bords de Scarpe qui reviennent le plus souvent.

Concernant les attentes, les membres du conseil de quartier souhaitent être une force de proposition, redonner des couleurs à la ville, améliorer le quartier, créer davantage de liens entre les habitants et les acteurs économiques, écouter, apprendre et entendre, faire remonter les demandes, mettre en commun les idées pour faire aboutir les projets, être associé plutôt que simplement être informé, avoir une bonne connaissance de la ville, et pourquoi pas aller jusqu'à changer le monde...

Mme STIERNON s'appuie sur cet échange pour signaler qu'elle considère que l'aspect participatif est un véritable axe dans la mandature à venir. Une formation va être mise en place pour les membres des conseils de quartier. La participation citoyenne est une culture qui nécessite une formation aussi pour les services et pour les élu.es.

Concernant la dynamisation de la ville, Mme STIERNON estime que cela ne se fait pas que par le commerce. Elle évoque le Plan Local d'Urbanisme, les projets comme le quartier Caux et les différentes opérations liées à Action « cœur de ville ».

Pour le lien à faire avec les acteurs économiques, Mme STIERNON informe, qu'en tant qu'adjointe à l'urbanisme, elle envisage la mise en place d'un conseil d'acteurs économiques. Actuellement, il existe un comité consultatif avec des commerçants, des élu.e.s., un représentant de la chambre des métiers mais pas forcément d'acteurs économiques « en direct ».

S'ensuit un échange sur le commerce en général, avec un questionnement sur une étude qualitative des consommateurs, la future arrivée du poste de manager au service commerce,... Mme STIERNON propose de consacrer un temps spécifique sur les centralités commerciales lors d'un prochain conseil de quartier. La proposition est validée par l'ensemble des personnes présentes.

1) Accords de groupe :

Mme STIERNON souhaite que les membres du conseil de quartier définissent eux-mêmes les valeurs et principes qu'ils souhaitent voir respecter dans cette instance.

Il en ressort :

- Respecter les idées des un-e-s et des autres
- Faire preuve de bienveillance
- Limiter le temps de parole pour que chacun-e puisse s'exprimer
- Définir un temps pour les points à l'ordre du jour
- Avoir une « vie de groupe » entre 2 réunions

2) Planning des réunions 2023 :

Mme STIERNON informe des prochaines réunions :

- Jeudi 16 février }
- Jeudi 11 mai } de 18h30 à 20h30 – salle Bouqueniaux – MdA – avenue des potiers
- Jeudi 14 septembre }
- Mercredi 15 novembre, de 19h à 21h – Chapelle – MdA – avenue des potiers : assemblée générale.

Les réunions de conseil de quartier sont ouvertes aux conseillers et conseillères de quartier. Les assemblées générales sont ouvertes à tous les habitants et habitantes.

II – PROJETS A VENIR ET AXES DE TRAVAIL :

1) Porte d'Arras :

C'est un projet émanant d'un membre du conseil de quartier rejoint par la majorité des membres de l'instance. Le souhait est une remise en valeur de la porte, notamment le pont et la rénovation des piliers. Certains évoquent un QR code ainsi qu'une exposition sur grilles qui montrerait comment était cette porte auparavant.

Mme STIERNON rappelle qu'une visite a déjà eu lieu avec les services de la ville. Elle propose qu'une nouvelle rencontre se fasse avec les membres du conseil de quartier et les services techniques pour voir jusqu'où pourrait aller ce projet.

2) Propreté dans le quartier – Indicateurs Objectifs de Propreté :

Le conseil de quartier souhaite que le responsable du service de propreté urbaine puisse venir lors d'une prochaine réunion.

Le travail sur les IOP permettrait à la fois de sensibiliser les habitants et également de faire connaître les membres du conseil de quartier.

3) Mobilité douce :

Un regard croisé avec le service de la voirie peut-il être envisagé pour identifier certaines rues qui pourraient être « sanctuarisées » pour les piétons, les vélos ?

4) Fêtes de Gayant :

Un membre du conseil de quartier propose que les maisons puissent être pavoisées avec des porte-drapeaux pour donner une impulsion à la ville.

Un autre membre du conseil de quartier estime qu'il faudrait mettre en place un moment de convivialité durant les fêtes de Gayant, dans le quartier, mais pas forcément avec les géants.

5) Bénévolat dans les associations :

Un membre du conseil de quartier souhaite connaître la marche à suivre pour faire savoir aux douaisiens qu'ils peuvent faire du bénévolat dans les associations.

6) Entraide entre voisins :

Comment travailler cela ?

7) Compost public :

Mme MATHIEU informe que le compost public au bord des carrés St Pierre sera opérationnel au printemps prochain. Il est régi par une charte et suivi par le service jardins et cadre de vie. Le composteur est fourni par le Symevad.

Mme STIERNON précise que la loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution de tri de leurs biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Les collectivités devront soit assurer la prise en charge de ce ramassage, soit mettre en place des composts publics.

Mme STIERNON rappelle qu'il est impératif que le conseil de quartier priorise les différents projets qu'il souhaite mener.

III – QUESTIONS DIVERSES :

1) Petits feux retirés des feux de signalisation :

À la question d'un membre du conseil de quartier sur la disparition des « petits feux » sur les feux de signalisation et sur leur remise en place, Mme STIERNON répond que cela a été fait pour que les automobilistes respectent davantage les sas vélos. La remise de ces « petits feux » n'est pas envisagée.

2) Rue St Julien :

La maison à l'angle avec le parking est murée depuis près de 15 ans. A qui appartient-elle ?

3) Boulevard Albert 1^{er} – passage piéton non éclairé :

Un membre du conseil de quartier signale un passage piéton non éclairé : celui qui fait la jonction entre le boulevard Albert 1^{er} et le boulevard Lahure, avant le rond-point.

4) Sobriété énergétique :

Un membre du conseil de quartier souhaite avoir le phasage des rues qui vont passer dans le noir. Il souhaite également connaître les indicateurs sur les réelles économies engendrées par les mesures d'économie.

5) Rond-point rue d'Esquerchin – Fac de droit :

Un membre du conseil de quartier s'interroge sur ce rond-point qu'il estime trop petit pour absorber l'intensité du trafic à cet endroit. Les embouteillages y sont nombreux.

6) Rue St Vaast/Rue Martin du Nord :

Un membre du conseil de quartier ne comprend pas pourquoi la portion entre la rue St Vaast et la rue Martin du Nord est en sens contraire du reste du quai, obligeant ainsi les automobilistes à emprunter la rue de l'Abbaye des Prés pour aller au parking de la clinique ou pour rejoindre l'esplanade.

7) Rue Paul Théry :

Un membre du conseil de quartier évoque les difficultés rencontrées par les automobilistes avec certains camions de 3.5 T effectuant des livraisons chez Leclerc. Pourquoi l'enseigne commerciale ne prévoit-elle pas une aire de stationnement pour ces camions ?

Mme STIERNON répond que certains chauffeurs « jouent le jeu » sans bloquer systématiquement la circulation.

Avant de clore la réunion, une mallette est remise aux membres présents. Elle contient le plan de la ville avec les 8 conseils de quartier, le plan du secteur « Entre 2 Scarpe », le badge nominatif, la fiche projet qui servira de lien entre le conseil de quartier et les services municipaux pour expliquer la demande du conseil de quartier sur un aménagement, une animation,... Cette mallette a été mise en place suite à la commission de suivi des 8 conseils de quartier. Chaque membre est invité à se géo localiser sur un plan. Celui-ci sera adressé aux membres par courriel.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme STIERNON remercie les membres du conseil de quartier de leur présence. La rencontre se termine à 20h30.